

PAR COURRIEL

Le 10 janvier 2012

M^e Vincent Regnault
Conseiller juridique principal
Affaires réglementaires et réclamations
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO
1717, rue du Havre
Montréal QC H2K 2X3

Pierre D. Grenier
LIGNE DIRECTE 514 878 8856
Pierre.Grenier@fmc-law.com
Dossier : 511026-45

OBJET:

- ✚ Demande de modifier les tarifs de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2011
- ✚ Dossier de la Régie : R-3752-2011, phase 2
- ✚ Décision D-2011-194
- ✚ Demande de mise à jour de la pièce Gaz Métro-15, Document 12 (B-089)

Cher confrère,

À la suite de votre message laissé dans notre boîte vocale, nous comprenons que votre cliente Société en commandite Gaz Métro (« **Gaz Métro** ») sera en mesure de répondre à notre demande de mise à jour de la pièce Gaz Métro-15, Document 12 (B-089) au plus tard le 11 janvier en matinée.

Copie de cette lettre est donc transmise à la Régie pour l'informer du délai additionnel demandé par Gaz Métro pour répondre à notre lettre du 5 janvier 2011.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et celle de votre cliente Gaz Métro.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

FRASER MILNER CASGRAIN S.E.N.C.R.L.



Pierre D. Grenier
PDG

c.c. M^e Véronique Dubois, Secrétaire, Régie de l'énergie

#2219202.1